

CAN Portefeuille Fidelity Équilibre mondial 75/75 (PS2)

30 avril 2026

Un fonds visant à procurer un équilibre entre la croissance à long terme et la stabilité en matière de revenus.

Ce fonds vous convient-il?

COTE DE RISQUE



FUNDGRADEA⁺
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Catégorie de fonds
Équilibrés mondiaux neutres

Date de création
11 mai 2020

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 décembre 2025)



Répartition de l'actif (%)

Actions internationales	24,8
Actions canadiennes	21,4
Obligations Étrangères	21,1
Actions américaines	20,8
Obligations Domestiques	6,6
Espèces et équivalents	5,9
Unités de fiducies de revenu	0,3
Autres	-0,9



Répartition géographique (%)

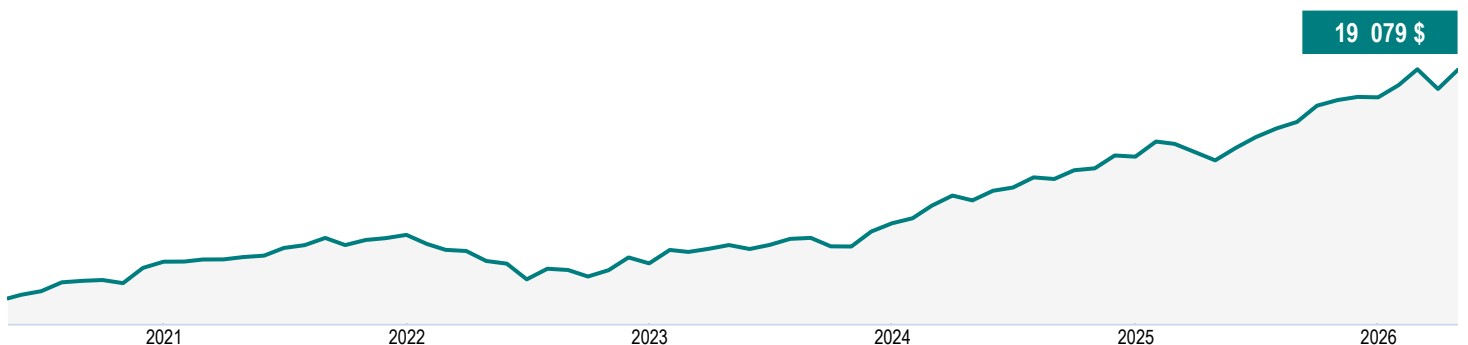
États-Unis	34,0
Canada	31,8
Multi-National	5,7
Royaume-Uni	4,0
Chine	3,0
Japon	2,5
Autre	2,2
Taiwan	2,2
France	2,0
Autres	12,6



Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	27,7
Technologie	15,5
Services financiers	11,2
Matériaux de base	6,5
Espèces et quasi-espèces	5,9
Biens industriels	5,3
Services aux consommateurs	5,0
Biens de consommation	4,8
Énergie	3,3
Autres	14,8

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Portefeuille Fidelity Équilibre mondial 75/75 (PS2)

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Fidelity Dev Intl Bond Multi-Asset Base Fund O	5,7	Écart-type	7,50 %
Gold Bullion	2,6	Rendement du dividende	1,64 %
United States Treasury 4.38% 15-May-2034	2,2	Rendement à l'échéance	-
Contrats à terme sur l'indice S&P/TSX 60	2,2	Durée (années)	-
Fidelity Emerging Mkts Debt Multi-Asset Base Sr O	1,9	Coupon	-
Fiducie placement Fidelity Marché monétaire ÉU O	1,7	Cote de crédit moyenne	-
Alphabet Inc catégorie A	1,2	Capitalisation boursière moyenne (millions)	634 979,8 \$
Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd	1,2		
Banque Royale du Canada	1,2		
NVIDIA Corp	1,1		
Répartition totale des principaux titres	21,0		

Actifs nets (millions de \$)
420,4 \$

Cours
19,08 \$

Nombre de titres
4988

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE041A

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
4,17	3,28	6,09	23,24	16,34	10,39	-	11,43

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
15,08	20,39	13,97	-9,04	9,30	-	-	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2020 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
11,01 %	oct. 2025	9,44 %	dec. 2025	10,00 %	100,00 %	12	0

CAN Portefeuille Fidelity Équilibre mondial 75/75 (PS2)

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Fidelity Investments Canada s.r.l..

Commentaires sur les marchés

Les actions mondiales ont reculé au premier trimestre de 2026, tandis que les marchés des titres à revenu fixe ont offert une stabilité modeste. Les marchés, qui s'attendaient à des réductions de taux et à la vigueur des bénéficiaires, sont devenus préoccupés par les risques d'inflation, des taux plus élevés plus longtemps et le ralentissement de la croissance. L'intensification des tensions géopolitiques a accentué les pressions inflationnistes, réduit l'appétence au risque et remodelé les attentes de croissance mondiale.

Les grandes banques centrales ont maintenu leurs taux directeurs inchangés au cours du trimestre. En Europe, la hausse des prix de l'énergie a fait augmenter l'inflation annuelle au-dessus de la cible en mars. L'économie américaine a progressé à un rythme plus lent que prévu, reflétant le ralentissement des exportations, des dépenses des ménages et des investissements. L'inflation aux États-Unis s'est maintenue à environ 2,4 % sur 12 mois, tandis que l'inflation de base est demeurée stable à environ 2,5 %. Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine a laissé les taux d'intérêt inchangés pour une deuxième réunion consécutive en mars. Six des onze secteurs GICS ont inscrit des rendements positifs au cours du trimestre, à commencer par l'énergie, les services d'intérêt public et les matériaux, tandis que les secteurs de la consommation discrétionnaire et des services de communication ont été à la traîne.

Rendement

Une pondération inférieure à celle de l'indice de référence et la sélection des actions américaines ont contribué au rendement au cours du trimestre. La sélection des actions des marchés émergents et un placement hors indice dans un fonds négocié en bourse sur l'or ont également contribué au rendement.

Au niveau du fonds sous-jacent, le Fonds Fidelity Marchés émergents, le Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique et le Fonds Fidelity Discipline Actions Canada ont contribué au rendement.

La sélection des actions canadiennes a nui au rendement au cours du trimestre. Du côté des titres à revenu fixe, la pondération inférieure à celle de l'indice de référence des obligations mondiales de la catégorie investissement a également nui au rendement. Les placements en titres de créance ont eu un des effets inégaux et leur incidence nette a été minime, malgré l'élargissement des écarts de taux.

Au niveau du fonds sous-jacent, le fonds Fidelity Vision stratégique – Devises neutres et le fonds Fidelity Actions internationales ont nui au rendement.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a augmenté la pondération du fonds en actions canadiennes et en obligations canadiennes de la catégorie investissement au cours du trimestre. Le sous-conseiller a réduit la pondération des actions internationales, des obligations mondiales de la catégorie investissement et des actions des marchés émergents.

CAN Portefeuille Fidelity Équilibre mondial 75/75 (PS2)

30 avril 2026

Perspectives

Le sous-conseiller constate que l'activité économique mondiale demeure largement favorable, même si le conflit en Iran a entraîné un choc inflationniste qui a nui aux actions et aux obligations, tandis que les prix des marchandises ont bondi. Dans ce contexte, le sous-conseiller continue de surpondérer modérément les actions, principalement en surpondérant les actions canadiennes, où les valorisations sont intéressantes et où l'exposition aux marchandises est structurellement intégrée.

Le sous-conseiller est passé à la surpondération des actions canadiennes et du dollar canadien à compter du troisième trimestre de 2025, ce qui témoigne de la position du Canada en tant que producteur fiable de ressources dans un contexte d'incertitude géopolitique accrue. Le sous-conseiller estime que la période de pressions cycliques maximales est en train de passer, car les effets de la réinitialisation des taux d'intérêt s'estompent et les investissements en capital liés aux marchandises s'accélèrent.

Pour ce qui est des titres à revenu fixe, le sous-conseiller maintient la sous-pondération de la durée, ce qui favorise les actifs réels et liés à l'inflation par rapport aux obligations traditionnelles de la catégorie investissement. Le conflit au Moyen-Orient renforce la perspective structurelle du sous-conseiller selon laquelle les chocs inflationnistes, qui exercent des pressions à la fois sur les actions et les obligations, pourraient se reproduire à mesure que la mondialisation se replie et que l'inflation devient moins ancrée. Les marchandises sont détenus comme protection contre les tensions inflationnistes et source de diversification. Le positionnement des devises reflète une perspective optimiste à l'égard du dollar canadien, car le lien entre le prix des marchandises et le dollar canadien devrait se réattester en raison des attentes de taux divergentes.

CAN Portefeuille Fidelity Équilibre mondial 75/75 (PS2)

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Portefeuille Fidelity Équilibre mondial 75/75 (PS2)

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équilibrés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds[†] détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Portefeuille Fidelity Équilibre mondial 75/75 (PS2)

30 avril 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

